

Platform
for Agricultural
Risk Management

Managing risks
to improve farmers'
livelihoods

Risk Assessment



Sénégal

In collaboration with



MINISTRY OF AGRICULTURE
AND RURAL INFRASTRUCTURE

**Atelier de restitution des
études sur l'évaluation des
risques agricoles dans les
sous-secteurs de la pêche
et de l'élevage**

Dakar, Sénégal
28-30 Juin, 2016

**Tome I
Rapport Principal**



KFW



**ATELIER DE RESTITUTION DES ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION DES
RISQUES AGRICOLES DANS LES SOUS-SECTEURS DE LA PÊCHE ET DE
L'ÉLEVAGE**

28-30 juin, 2016 | Dakar, Sénégal

TOME I
RAPPORT PRINCIPAL

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	3
2. OBJECTIFS DE L'ATELIER.....	3
3. DEROULEMENT DE L'ATELIER.....	3
3.1. Résultats.....	3
3.1.1. Session 1 : Ouverture et introduction.....	3
3.1.2. Session 2 : évaluation des risques Agricoles au Sénégal.....	4
3.1.3. Session 3 : Identisation des Gaps dans les analyses des risques agricoles.....	5
3.1.4. Session 4 : priorisation des risques au Sénégal.....	5
3.1.5. Session 5 : aperçu des outils des crises agricoles au Sénégal.....	6
3.1.6. Session spécifique des outils financiers de gestion des risques agricoles au Sénégal...	7
4. CONCLUSIONS ET PROCHAINES ETAPES.....	8

1. INTRODUCTION

Du 28 au 30 juin 2016, s'est tenu au pôle de recherche Hann de l'ISRA l'atelier de restitution des études d'évaluation sur les risques agricoles dans les sous-secteurs de la pêche et de l'élevage au Sénégal.

2. OBJECTIFS DE L'ATELIER

L'objectif visé était de partager et de valider les études d'évaluation des risques agricoles complémentaires à l'étude de la Banque Mondiale en 2014, pour les sous-secteurs de la pêche et l'élevage élaborées en 2016 avec l'appui de la PARM.

D'une manière spécifique, il s'agissait de:

- informer les participants sur l'approche holistique de la gestion des risques agricoles proposée par PARM –NEPAD, présenter, valider et consolider les résultats des études d'évaluation des risques agricoles menées au Sénégal ;
- partager certains outils de gestion des risques agricoles développés par les acteurs nationaux et internationaux actifs dans le domaine de la GRA ;
- formuler des recommandations sur les axes stratégiques ;
- présenter et discuter certains outils financiers comme instrument de gestion des risques.

3. DEROULEMENT DE L'ATELIER

La rencontre a été marquée par une cérémonie d'ouverture et une série de présentations organisée en des sessions de présentations suivies de discussions. La première session comportait en plus de la cérémonie d'ouverture, la présentation des objectifs et résultats de l'atelier. La deuxième session concernait des exposés sur l'évaluation des risques agricoles au Sénégal. Quant à la troisième session, elle portait sur l'identification des gaps dans les analyses des risques agricoles au Sénégal. La quatrième session concernait la priorisation des risques au Sénégal. La cinquième session consistait à faire le point sur l'aperçu des outils de gestion des risques agricoles au Sénégal. Et enfin, la session spécifique portait sur les outils financiers de gestion des risques agricoles.

3.1. Résultats

3.1.1. Session 1 : Ouverture et introduction

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Mme Sokhna Mbaye DIOP, Conseiller Technique et Point Focal National PARM au Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER).

Après les allocutions de M. Jésus ANTON de la PARM, de Madame Mariam SOUMARE du NEPAD, de M. Faye du Ministère de la Pêche et de M. Moussa MBAYE du Ministère de l'Élevage, le discours d'ouverture a été prononcé par Madame Sokhna Mbaye DIOP au nom du Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural empêché.

Après avoir rappelé l'adoption en 2003 du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA) par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine dont les objectifs sont plombés par beaucoup de contraintes notamment celles liées aux risques agricoles, elle a mis en exergue les dégâts provoqués par les criquets pèlerins en 2004 estimés à 2 millions de tonnes de culture, soit 20 % des besoins alimentaires de la population dans la région du Sahel, l'impact négatif des feux de brousse sur la biomasse occasionnant une perte de 151 milliards sur la production de viande sur la période 2007-2010 et les pertes liées aux risques sur la pêche évaluées à 150 milliards au Sénégal.

Elle est revenue sur l'adoption par le Sénégal de politiques (Plan Sénégal Emergent, la Loi d'Orientation Agro-Sylvo-Pastorale, Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise, Plan National de Développement de l'Élevage et lettres de politique sectorielle de la pêche et de l'Environnement) qui ont intégré la gestion des risques agricoles.

Par la suite, elle a parlé de l'adoption de la déclaration de Malabo par les Chefs d'Etat en 2014 à Malabo en vue de renouveler leur engagement de travailler sur l'accélération de la croissance du secteur rural à travers la mobilisation de ressources budgétaires adéquates au compte d'investissements structurants suffisamment conséquents pour booster le développement des activités agro-sylvo-pastorales et halieutiques partout en Afrique et leur engagement à réduire la vulnérabilité des moyens de subsistance des populations en renforçant la résilience des systèmes.

Pour terminer son propos, elle a rappelé le démarrage du processus PARM en avril 2015 avec l'implication de toutes les parties prenantes du développement rural et les activités menées à savoir l'élaboration de l'étude diagnostique sur les systèmes d'information existants au Sénégal en relation avec la gestion des risques agricoles et les études d'évaluation des risques agricoles pour les sous-secteurs de l'élevage et de la pêche complémentaires à l'étude de la Banque mondiale qui avait plutôt mis l'accent sur les productions végétales avant de déclarer ouvert l'atelier.

Cette cérémonie a été suivie par la présentation de M. Massimo GIOVANOLA de la PARM sur la définition des risques et priorisation selon l'approche holistique qui met un accent particulier sur l'évaluation correcte des risques auxquels sont exposés les producteurs et des opportunités de gestion des risques agricoles dont l'accès aux marchés et aux services financiers et la responsabilisation des ménages face aux risques identifiés et celle sur les objectifs et résultats attendus.

3.1.2. Session 2 : évaluation des risques Agricoles au Sénégal

La session a débuté par la présentation par Dr Amadou Abdoulaye FALL de l'ISRA de l'étude sur l'évaluation des risques agricoles au Sénégal menée par la Banque Mondiale et l'ISRA. Il ressort de l'étude quelques catégories de risques agricoles : risques liés à la production, les risques affectant l'environnement favorable et géographique et les risques liés aux marchés. L'étude a relevé trois stratégies de gestion des risques dont la mitigation, le transfert et l'adaptation. Elle a aussi identifié une approche à trois étapes pour la prise en compte des risques agricoles dans le processus de développement à savoir l'évaluation des risques, leurs priorisation et la mise en place de programmes de gestion des risques agricoles.

Par la suite, l'étude sur l'évaluation des risques agricoles du sous-secteur de l'Élevage a été exposée par M. Abdrahmane WANE, expert international contracté par PARM. Les risques liés aux feux de brousse, à la santé animale, à la pluviosité, au marché, aux conflits, aux invasions de criquets ont été identifiés et des recommandations à des solutions qui pourraient être implantées ont été proposées. L'exercice de priorisation des dits risques, basé sur un score référant aux trois facteurs clés de l'évaluation des risques proposé par PARM (gravité, fréquence et pire des cas) a enfin identifié les risques suivants comme prioritaires : feux de brousse, santé animale et irrégularité des pluies. Dans le but d'assurer une réponse durable aux risques ci-dessus priorités, il faudra ainsi passer des réactions d'urgence aux menaces à la gestion des risques à long terme, faire de la collecte d'information une prérogative régaliennne, garantir l'avenir de la mobilité pastorale et rehausser très sensiblement la couverture vaccinale du cheptel sénégalais.

Enfin, une présentation de l'étude sur l'évaluation des risques agricoles du sous-secteur de la pêche a été faite par M. Abdoulaye SY, expert international contracté par PARM. Il ressort de cette étude que

le sous-secteur de la pêche fait face aux risques liés à la pêche illégale, Illicite, Non Réglementée et Non Déclarée (INN), au marché, à la variabilité des conditions environnementales, aux pertes post captures et aux risques d'exploitation, climatique, météo logique et de pollution des plans d'eau. L'exercice de priorisation des dits risques, basé sur un score référant aux trois facteurs clés de l'évaluation des risques proposé par PARM (gravité, fréquence et pire des cas) a enfin identifié les risques suivants comme prioritaires : risques liés à la pêche INN, le risque d'exploitation et les risques climatiques. Des axes de réflexion visant à fournir une réponse aux dites risques ont été également proposés.

Ces exposés ont été suivis par des analyses critiques des trois études présentés par Pr Mateugue DIACK de l'UGB, Dr Assane Guèye FALL et Dr Saliou FAYE de l'ISRA et par une série de questions réponses.

3.1.3. Session 3 : Identisation des Gaps dans les analyses des risques agricoles

Quatre groupes de travail ont été constitués pour analyser les études sur les évaluations des risques agricoles au Sénégal présentés pendant l'atelier et identifier les lacunes et quelques informations clés qui n'ont pas été fournies dans les documents. Plus précisément, ces groupes étaient constitués autour des sous-secteurs des productions végétales, de la pêche, de l'élevage et des questions transversales.

3.1.4. Session 4 : priorisation des risques au Sénégal

Cette section a été consacrée à la présentation des résultats des rapports des travaux de groupes des sous-secteurs qui ont été validés par les participants avec les propositions de nouveaux outils de gestion des risques agricoles au Sénégal. Les propositions d'amélioration des études se présentent comme suit :

a. Groupe agriculture :

- prendre en compte la gestion et la prévention des risques agricoles sur les politiques agricoles dans le résumé analytique ;
- Intégrer le PSE et le PRACAS dans la mise à jour du document;
- élaborer des curricula adaptés à la GR (sensibilisation des producteurs et l'éducation financière; ressources humaines qualifiées pour gérer les risques).

b. Groupe pêche :

- Prendre en compte la pêche continentale, la restriction des zee des pays voisins, accidents en mer et pertes en vies humaines ;
- intégrer les risques liés à la pêche INN, risques institutionnels et politiques, risques environnementaux climatiques et météorologiques, risques liés à la pollution, à l'exploitation ;
- prendre en compte les contraintes du sous-secteur de la pêche ;
- favoriser l'approche éco systémique des pêches.

c. Groupe élevage :

- Mieux développer les risques liés aux invasions acridiennes, les risques liés à la santé animale (notamment la peste équine, la peste des petits ruminants) ;

- L'impact de la Fièvre de la vallée du Rift est beaucoup plus perceptible chez les femelles et les jeunes plutôt que chez les males;
- Intégrer les risques liés aux maladies aviaires, aux maladies émergentes, aux zoonoses; les risques liés au marché de la volaille, les risques liés aux intoxications (qui sont des accidents qui arrivent très souvent avec les éléments toxiques, chimiques), les risques liés au foncier, les risques liés à la dépendance de l'élevage Sénégalaise par rapport à la sous-région (Mauritanie et Mali), les risques liés aux techniques de transformation, conservation et commercialisation des sous-produits d'élevage (développement des chaînes de valeur), les risques liés à la transhumance, les risques liés au déficit d'information et d'éducation de nos éleveurs, les risques liés à l'utilisation abusive des médicaments vétérinaires qui constitue un problème de santé publique ; les risques liés aux changements institutionnels en cours relatifs à l'acte 3 de la décentralisation ;
- Décrire les aspects liés à la commercialisation des sous-produits de l'élevage;
- Promouvoir le système d'information et d'alerte.

Recommandation spécifique :

- Harmoniser les expressions dans l'étude (système, sous-système, etc.);
- Réactualiser les données chiffrées avec l'Agence nationale de la statistique et de la démographie ;
- Mettre à la disposition du consultant tout document pouvant enrichir le présent rapport;
- problèmes de données pour quantifier le risque et/ou pour évaluer son coût.

d. Question transversal :

- Prendre en compte les Epidémies (Ebola par exemple)
- Intégrer les risques sociaux (maladie, invalidité, handicap, etc.), les risques liés au marché (fluctuation, accès physique et économique), les risques sanitaires (sécurité sanitaire des produits issus des secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche), les risques climatiques (Hausse des températures ...)
- Insécurité civile au niveau régional (terrorisme, migration, etc.)
- Information et communication des acteurs sur les risques des secteurs agro-pastoraux et halieutiques (prévention et préparation)
- Prise en compte de la dimension protection sociale dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage et de la pêche (couverture maladie universelle des acteurs par exemple)
- Système d'assurance dédié aux 3 secteurs (création de la CNAAS)
- Fonds de résilience (fonds climat, FNDASP, FONGIP, FONSI, etc.)
- Systèmes d'Information et de Gestion sur les risques et catastrophes : création de la Direction de la Protection Civile
- Systèmes d'information et d'alerte précoce : accès à l'information
- Renforcement de capacités des acteurs des secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche sur la prévention, la préparation et les mesures d'atténuation que plutôt aux systèmes de secours d'urgence aux victimes de catastrophes

3.1.5. Session 5 : aperçu des outils des criques agricoles au Sénégal

Les différentes présentations ont été axées sur les principaux outils de gestion des risques agricoles à savoir :

- l'introduction de nouvelles variétés résistant à la sécheresse par Dr Mbaye DIOP et Ghislain Kanfany (ISRA/CNRA Bambey) :

- du plan d'aménagement des pêcheries comme outils de gestion des risques d'exploitation par M. Lamine MBAYE ,
- de l'opération sauvegarde du bétail par Mme Khady KANE de la DIREL : ,
- des initiatives de gestion des risques majeurs dans le cadre du plan de contingence au Sénégal par African Risk Capacity(ARC) par Massamba DIOP de ARC Sénégal :
- des Initiatives de protection sociale pour la gestion des risques agricoles par Mme Mariam Soumaré du NEPAD: .

Par la suite, les discussions ont porté sur :

- l'utilisation de ces variétés en milieu paysan ;
- la gestion des situations d'urgence ,
- l'accroissement de la résilience des producteurs à travers la gestion des risques et l'investissement;
- L'accès difficile des aliments de bétail par les éleveurs durant la période soudure ;
- L'intégration de la protection sociale dans les outils de risque au Sénégal ;
- l'expérience sénégalaise en matière de protection sociale comme la création du registre national unique ;
- la volatilité des prix.

3.1.6. Session spécifique des outils financiers de gestion des risques agricoles au Sénégal

Différentes présentations, qui ont permis d'améliorer le niveau de compréhension des acteurs sur comment mieux gérer les risques agricoles, ont été faites. Il s'agit :

- des outils financiers et leur rôle dans la gestion des risques agricoles par M. Jean Pierre de Feed the Future Senegal Naatal Mbay ;
- Les transferts d'argent et l'investissement de la diaspora par M. Frédéric PONSOT
- Opportunités et défis pour l'assurance agricole : conditions nécessaires pour proposer l'assurance comme outil de gestion des risques par M. Mathieu DUBREUIL
- L'Assurance Agricole Indicielle au Sénégal par M. Sébastien WEBER
- Systèmes d'assurance en place au Sénégal par Moustapha FALL de la CNAAS,

Dans ce cadre, les problématiques développées se présentent comme suit :

- les défis de financement des chaînes de valeur rurale qui fait l'analyse de l'accès des petits producteurs aux marchés et aux services de financement de l'agriculture au Sénégal à travers l'atomisation de la production paysanne, les garanties inexistantes voir insuffisantes ou inadaptées, les délais et discipline du remboursement des crédits, les risques liés à la faible structuration du marché, de la fluctuation des prix, des sinistres climatiques etc ;
- Les transferts d'argent au Sénégal qui apportent une contribution majeure à l'économie et aux budgets des ménages (1000 milliards CFA en 2015 (Banque Mondiale 2016), 11% PIB, Réduction du déficit de la balance courante de -18,5 à -8,2% du PIB (BCEAO 2013) et permettent aux familles de constituer des actifs cessibles en cas de mauvaise saison, de payer des intrants etc.
- l'assurance Indicielle, qui a engrangé 1,3 Milliards Fcfa d'investissement agricole assuré, 214 Millions de primes CNAAS collectées et 107 Millions de sinistres payés sur la période 2012-2015, concerne l'Arachide, le Maïs, le Mil, le Riz Pluvial.

Et les recommandations suivantes ont été formulées:

- Financer la Chaîne de Valeur de l'amont à l'aval ;
- Intégrer l'assurance pour la couverture des risques exogènes ;
- Améliorer les systèmes de distribution et de gestion du crédit ;

- Transformer les systèmes de crédit rural existants en les rendant plus facilement accessibles;
- Développer la capacité d'agrégation du crédit par les producteurs ;
- développer des Systèmes d'information pour le suivi de la production, des crédits et du recouvrement ;
- Privilégier les mécanismes de couverture de portefeuille et de mutualisation des risques ;
- Investir dans l'infrastructure: entrepôts, système d'information, pluviomètres etc
- Améliorer les systèmes de distribution et de l'utilisation des technologies ;
- Améliorer les conditions de tarification des produits par les réassureurs (régionaux ou internationaux) ;
- Former les experts locaux au développement des indices (pluvio, satellite, et rendement).

4. CONCLUSIONS ET PROCHAINES ETAPES

La cérémonie de clôture a été présidée par Mme Sokhna Mbaye DIOP. Elle a permis de tirer les leçons apprises et de proposer une feuille de route sur les prochaines étapes. Il s'agit de :

- Finaliser les études en intégrant les observations formulées par les parties prenantes ;
- Aller vers l'adoption politique et l'utilisation des résultats dans les documents de politiques sectorielles ;
- Vulgariser les études à travers des campagnes d'information et de sensibilisation (faire des résumés, les traduire en langues nationales)
- Institutionnaliser la plateforme nationale et le comité technique GRA ;
- Renforcer les capacités des membres du CT GRA ;
- Elaborer la stratégie globale de gestion des risques agricoles au Sénégal avec l'appui de la PARM ;
- Appui du NEPAD à travers la plateforme sur les investissements ;
- Elaborer une stratégie de mobilisation des ressources pour accompagner le processus.



Contacts

PARM Secretariat

**International Fund
for Agricultural Development (IFAD)**

📍 Via Paolo di Dono 44 - 00142 Rome (Italy)

✉️ parm@ifad.org
🌐 www.p4arm.org
🐦 [@parminfo](https://twitter.com/parminfo)